



VOLET B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

10 FEV. 2021

Le greffier

Greffe



21021127

N° d'entreprise : 0445 938 791

Nom

(en entier) : EUROWOOL S.A.

(en abrégé) :

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Rue de Renoupré 66 à 4821 ANDRIMONT

Objet de l'acte : Démission - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal de d'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2020.

[...]

Délibération**Résolution 1 – Démission d'un administrateur**

L'assemblée générale prend acte de la démission de la fonction d'administrateur qui a été introduite par la SRL DYVERTEX, représentée par Monsieur SCHEEN Jean-Michel. Cette démission prendra effet ce jour, le 29 décembre 2020.

L'assemblée générale donne, par un vote spécial et individuel, décharge à l'administrateur unique de la Société pour l'accomplissement de ses fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31/12/2020.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

Résolution 2 – Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

A l'unanimité, l'assemblée générale confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Monsieur Jean-Michel COLLARD, expert comptable, représentant la S.Comm. Jean-Michel COLLARD, administrateur délégué de la S.A. AXIOME ayant ses bureaux Avenue du Parc, 40 à 4650 CHAINEUX, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Jean-Michel COLLARD, Expert Comptable, représentant la SCOMM Jean-Michel COLLARD, Administrateur délégué de la SA. AXIOME, Mandataire.

Déposé en même-temps : procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2020.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 17/02/2021 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).